

Le dialogue de l'Église orthodoxe avec la Tradition juive*

Gary Vachicouras

I – L'Église orthodoxe et le judaïsme

L'Église orthodoxe a déterminé ses rapports au judaïsme en se servant de critères purement *théologiques*, alors qu'elle a défini ses rapports au peuple juif au moyen de critères purement *objectifs*. Ce faisant, elle a évité toute confusion de critères au cours de la longue coexistence de chrétiens et de Juifs dans l'empire byzantin. Certes, au IV^e siècle, on mentionne des conflits entre chrétiens et Juifs dans deux grands centres commerciaux de l'empire byzantin (Antioche et Alexandrie), en invoquant des mobiles religieux. Cependant, les sources en attribuent davantage la cause à l'alliance entre Juifs et païens contre les chrétiens de ces deux villes, plutôt qu'à une opposition religieuse entre chrétiens et Juifs. D'ailleurs, le IV^e siècle est une période de transition pour l'instauration du christianisme en Orient. De tels conflits sont donc faciles à expliquer dans le contexte d'un antagonisme destiné à asseoir son influence sur une idéologie du pouvoir politique non encore formée ou confuse qui a couvé, voire encouragé ces conflits.

*Version étoffée du texte d'une communication prononcée lors du colloque universitaire interconfessionnel sur « Le dialogue œcuménique à l'écoute de la Tradition juive » à Lyon-Francheville les 3-4 décembre 2005, organisé par l'association Unité chrétienne, le centre Saint-Irénée et la Faculté de théologie de l'Université catholique de Lyon, reproduit en version brève dans *Unité chrétienne* n°162, mai 2006, p. 9-14.

I
C
I
F
S
K
C
J
E
R

En revanche, après le IV^e siècle, la législation de Byzance protège juridiquement les Juifs de l'empire. Dès lors, les sources ne fournissent nulle part d'indications que l'Église ait fomenté ou encouragé des persécutions massives, comme ce fut le cas, par exemple, en Occident aux XI^e et XII^e siècles, lorsque les Juifs expulsés d'Espagne cherchent refuge à Byzance. Certes, la littérature théologique et l'hymnographie dédaignent le judaïsme de l'ère biblique. Bien qu'il ait pour motif la crucifixion de Jésus-Christ, ce discrédit a entretenu dans le peuple des préjugés contre les Juifs, sans empêcher pour autant la coexistence pacifique des Juifs et des chrétiens dans les mêmes villes ni leur collaboration dans les activités commerciales ou autres. Il y avait donc une distribution géographique des communautés religieuses dans des secteurs différents d'une même ville, sous la protection et la supervision des pouvoirs publics¹.

Les sources rapportent des rapports conflictuels entre Juifs et chrétiens après la chute de Byzance, au sein de l'empire ottoman. Autrement dit, lorsque les Juifs exerçaient une grande influence auprès de la Porte Sublime, alors que les chrétiens étaient en proie aux difficultés. Des rapports conflictuels semblables sont aussi cités en Russie durant la période de l'occupation mongole (1240-1462), mais, du côté de l'Église orthodoxe, ces tensions se sont limitées à condamner les hérésies chrétiennes d'obédience juidaïque et non pas à préconiser des persécutions contre les Juifs.

Dans ce sens, il serait plus pertinent de s'interroger sur la façon d'expliquer cette attitude modérée de l'Église orthodoxe vis-à-vis des Juifs plutôt que sur l'attitude hostile ou la discrimination sociale contre eux, puisque cette Église avait les moyens d'intervenir et les préjugés pouvaient être utilisés pour couvrir des tensions. Manifestement, l'Église orthodoxe s'est contentée de discréditer théologiquement le judaïsme biblique, alors qu'elle s'est alignée sur la législation tolérante d'une société pluriethnique et multiculturelle, comme celle de l'empire byzantin. Il est très significatif que durant l'occupation allemande en Grèce, l'Église orthodoxe a protégé par tous les moyens les Juifs victimes des persécutions nazies : Lorsque

le gouverneur occupant d'Athènes a demandé la liste des Juifs de la ville à l'archevêque Damaskinos d'Athènes, celui-ci n'a inscrit sur la liste que son propre nom. Le métropolite de Zante Chrysostome a fait de même, suite à une demande analogue du gouverneur allemand de l'île. Un autre exemple significatif est celui de la communauté juive de Thessalonique, deuxième en importance du pays, qui non seulement était la communauté juive la plus importante de la diaspora, mais qui jouissait aussi du plus grand respect de la part de l'État grec.

II – La nécessité du dialogue interreligieux

En 1976, lors de la première conférence panorthodoxe pré-conciliaire, réunie au centre orthodoxe de Chambésy, l'Église orthodoxe exprimait son désir de « collaborer avec les fidèles des autres religions, afin d'enrayer tout fanatisme et d'assurer la réalisation des idéaux de liberté et de réconciliation des peuples et des pays du monde, au service de l'homme actuel, sans distinction de race ou de religion ». La Commission interorthodoxe a ensuite préparé à l'intention de la III^e Conférence panorthodoxe préconciliaire, tenue en 1986, un texte intitulé *Contribution des Églises orthodoxes locales à la réalisation des idéaux chrétiens de paix, de liberté, de fraternité, et d'amour entre les peuples et à la suppression des discriminations raciales*². Ce texte présente la valeur de la personne humaine comme fondement de la paix :

La notion de paix s'identifie à la restauration des choses dans leur intégralité originelle d'avant la chute, lorsque l'homme vivait et respirait encore sous le souffle vivifiant de sa création à l'image et à la ressemblance de Dieu.

Pour dégager les questions théologiques inhérentes à cet appel, ou du moins celles qui sont évoquées par l'Église orthodoxe à l'égard des Juifs, permettez-moi de vous présenter les enjeux du dialogue officiel entre le judaïsme et l'orthodoxie chrétienne. Cet échange, conduit à un niveau international, est qualifié d'« académique », et se déroule entre

des représentants de nos religions. Il est chargé d'examiner systématiquement les prémices théoriques en vue d'une compréhension mutuelle et d'une collaboration sincère entre les croyants. Cinq de ces *rencontres académiques internationales* ont eu lieu jusqu'à présent. Elles étaient organisées ensemble par le patriarcat œcuménique de Constantinople et le Comité juif international pour les consultations interreligieuses. Elles étaient coprésidées au départ par le métropolite Damaskinos de Suisse (actuellement métropolite d'Andrinople)³.

III – L'orthodoxie en dialogue avec le judaïsme

En 1976, le métropolite Damaskinos a présenté aux Amitiés judéo-chrétiennes de Suisse, à Zurich, une conférence intitulée « De la revendication d'absolue vérité des deux religions chrétienne et juive, à la nécessité de leur dialogue ». À la suite de cette conférence pionnière, la première rencontre entre chrétiens et Juifs a été organisée sous les auspices de la Faculté de théologie catholique de Lucerne, en 1977. Elle a abordé la question de *La conception de la Loi dans l'ancien et le Nouveau Testament*. L'une des communications soulignait l'absence de la disjonction Loi-Évangile, qui prédomine presque exclusivement en Occident depuis la Réforme. Le présupposé théologique orthodoxe pour une telle affirmation, appuyée par les Pères de l'Église orientale, est la transfiguration de l'homme par le Christ et en Christ. Il s'agit d'une nouvelle révélation divine, qui donne une nouvelle conception de la Loi, suite à l'œuvre de Jésus-Christ. Donc, la continuité de la Loi n'est assurée que par Dieu lui-même et non par un peuple, le peuple juif ou un autre. La Loi est considérée « comme faisant partie intégrante du mystère de l'économie divine pour le salut de l'homme en Christ »⁴. La consultation a montré que l'interprétation du rôle de la Loi est d'une grande importance dans la controverse judéo-chrétienne.

En octobre 1979, à Bucarest, le deuxième colloque académique international entre théologiens orthodoxes et représentants du judaïsme a eu pour thème « Tradition et communauté dans l'Église orthodoxe »⁵. Les rapports suivants

y ont été présentés : « Tradition et société dans le judaïsme » ; « Le rôle de la Bible dans la Tradition orthodoxe », « Le rôle des diverses traditions dans la vie de l'Église orthodoxe » ; « L'individu et la communauté dans la Tradition juive ». Dans son exposé, le père Cyrille Argenti a clarifié la position de l'Église orthodoxe, « très consciente de sa continuité avec l'Ancien Israël », en disant que ceci ne signifie nullement un transfert d'élection. « L'ancien Israël », disait-il, « est la chair du Christ, puisque nous pensons que le Fils de Dieu s'est incarné dans cet Israël ».

En raison des problèmes extrêmement délicats des années 1980-90, treize années se sont écoulées avant la troisième rencontre académique qui s'est réunie à Athènes en 1993. Elle bénéficiait de l'appui actif du gouvernement grec pour examiner la question « Continuité et renouveau », selon une approche dialectique. Dans le message adressé aux participants, Sa Sainteté le patriarche œcuménique Bartholomée I^{er} disait :

En se rapprochant [...] dans un esprit positif non grevé du passé, orthodoxes et Juifs peuvent échanger fraternellement leurs riches expériences notamment dans le domaine des études bibliques, de l'enseignement concernant la Tradition, de la théologie de la personne, de la spiritualité [...] et définir les limites et la mesure de leur collaboration dans notre monde où la foi en Dieu est de plus en plus menacée.⁶

Le colloque a examiné les aspects suivants de la question : « Écriture et herméneutique » ; « Mémoire et responsabilité » ; « Orthodoxie et judaïsme dans le monde contemporain » ; et « Fidélité aux racines et disponibilité pour l'avenir ». Cherchant à « éclaircir les préjugés du passé historique et affronter efficacement les problèmes », les exposés ont présenté les perspectives convergentes et divergentes dans la continuité et le renouveau de la théologie « afin de pouvoir dissocier la prétention d'exclusivité des deux religions des phénomènes morbides d'intolérance religieuse qui l'accompagnent »⁷, selon le métropolite Damaskinos. Il incombe aux fidèles des deux religions de ne pas continuer la théologie polémique qui, « des deux côtés, a obscurci – voire mal interprété – le fond spirituel

du rapport de l'homme avec le Dieu de sa foi. C'est le respect de notre héritage spirituel qui « devrait conduire à dépasser la terminologie polémique et les confrontations historiques », selon le Dr Gerhart Riegner⁸.

Sur le thème « Mémoire et responsabilité », le colloque a examiné les rapports « théoriques et pratiques des fidèles des deux religions dans le contexte d'une société chrétienne dominante ». Du côté juif, on a insisté sur les éléments anti-Juifs s'étant infiltrés dans la Tradition et le culte chrétien, sources de préjugés voire d'hostilité envers les Juifs. Du côté orthodoxe, on a surtout souligné que cette attitude chrétienne ne visait pas, bien sûr, le judaïsme en tant que tel (qui, pour le christianisme, fait partie intégrante de son enseignement sur le plan de Dieu pour le salut de l'homme en Christ), mais plutôt certaines tendances du judaïsme ultérieur qui rejetait Jésus-Christ et qui avait persécuté des chrétiens de la période apostolique.

À propos des éléments anti-Juifs dus à certaines expressions du culte chrétien, qui était présenté comme la cause principale des persécutions des Juifs par les chrétiens au cours de la période byzantine et post-byzantine, en Orient et en Occident, notamment les Croisades, les orthodoxes ont répondu clairement qu'à l'époque byzantine on n'observe pas de persécutions de Juifs, sauf à la période transitoire du IV^e siècle durant laquelle les Juifs collaboraient avec les païens pour neutraliser l'influence sociale du christianisme en progrès (par exemple à Antioche ou à Alexandrie). La purification de la mémoire dans le cadre des rencontres académiques, de ces éléments polémiques serait un acquis important.⁹

Quant aux réflexions sur « Fidélité aux racines et disponibilité à l'avenir », le premier intervenant, côté juif « a rappelé les éléments antisémites dans la littérature patristique (par exemple les sept discours contre les Juifs de saint Jean Chrysostome) ainsi que certaines expressions dans la tradition liturgique orthodoxe, qui devraient être oblitérées afin que de nouvelles perspectives de coexistence pacifique soient ouvertes entre les fidèles de deux religions dans notre monde secoué par les conflits religieux, sociaux et nationalistes ».

L'intervenant orthodoxe, le professeur Théodore Stylianopoulos, a rappelé les « "racines communes" des deux traditions » en affirmant :

Le rôle de Jésus-Christ et la Trinité de Dieu ne doivent pas être cause de frictions et de conflits. La théologie orthodoxe pourrait puiser dans les épîtres de saint Paul, ayant écrit que la désobéissance des Juifs ne les empêche pas de rester le « peuple élu » de Dieu et que les chrétiens venant du monde païen ont été greffés sur le trône de l'héritage juif.¹⁰

Au cours de la même rencontre, les représentants orthodoxes avaient exprimé leur déception à l'égard de la politique de l'État d'Israël envers les Palestiniens et le patriarcat orthodoxe de Jérusalem (qui n'était pas, à l'époque, reconnu officiellement par les autorités israéliennes). Tout cela ne facilite pas l'entente entre les deux religions. Par rapport à ces inquiétudes, la réponse des Juifs avait été que ces cas doivent être traités dans le cadre du fonctionnement de l'autorité étatique et qu'ils ne reflètent pas la position du judaïsme comme attitude religieuse.

La troisième rencontre académique a effectivement ouvert de nouvelles perspectives pour promouvoir de manière responsable le dialogue, dans le but de contribuer à effacer progressivement les préjugés du passé dans la mémoire religieuse de nos fidèles ; elle a marqué une étape importante et prometteuse dans ce dialogue. Et c'est à cette époque là, qu'on a décidé d'instaurer une consultation tous les trois ans (ce qui n'est pas tout à fait le cas aujourd'hui).

Deux ans plus tard, en 1995, Sa Sainteté le patriarche œcuménique Bartholomée I^{er} a effectué une visite en Israël. Il s'est adressé au peuple israélien et au judaïsme entier et il a affirmé que le dialogue entre Juifs et chrétiens orthodoxes est loin d'être inutile et qu'il convient, malgré le scepticisme quelquefois affiché en cette matière, de le poursuivre avec détermination. Le patriarche a aussi déclaré :

Le point de départ ontologique, à savoir la primauté de la personne, et non de l'essence intelligible, commune aux traditions juive et orthodoxe chrétienne, est très rarement soulignée. Mais elle crée entre vous et nous un langage

commun pour exprimer nos expériences religieuses respectives.¹¹

Mais, bien entendu, ces rencontres académiques ne peuvent atteindre pleinement leurs objectifs que si elles sont prolongées par un travail de vulgarisation parmi les peuples, et parmi les croyants. On pourrait en dire autant, du reste des dialogues inter-chrétiens.

La quatrième consultation a eu lieu à Jérusalem en décembre 1998 et elle a abordé le thème de « La rencontre de l'orthodoxie chrétienne et du judaïsme avec la modernité qui a complexifié les rapports entre les Juifs et les Églises de l'est européen ». Les échanges devaient aborder notamment les rapports de la religion et du nationalisme, le fondamentalisme, la sécularisation, les droits de l'homme, la liberté religieuse, les préjugés et l'éducation. Un des aspects qui ont occupé le premier plan a été l'examen des paroles contenues dans les hymnes de la Semaine Sainte qui évoquent une attitude polémique vis à vis du peuple juif.

Un des aspects qui ont occupé le premier plan a été celui des paroles et des phrases contenues dans les hymnes de la semaine sainte qui évoquent une attitude polémique vis-à-vis du peuple juif. Les participants orthodoxes se sont exprimés à ce sujet dans la déclaration suivante :

1. Les hymnes de l'Église orthodoxe reflètent et décrivent fréquemment des événements historiques de l'Ancien et du Nouveau Testament. Les hymnographes reproduisent les chroniques (histoires) sacrées. En dépit d'une sémiologie apparemment anti-juive – en certain cas –, le caractère de ces textes demeure pédagogique et non polémique, et vise à l'édification spirituelle des fidèles. Il est évident que souvent, les textes poétiques ne sont pas exempts d'éléments d'exagération rhétorique.

2. Dans le contexte de la catéchèse et de l'interprétation chrétiennes des textes hymnographiques, toute interprétation à tendance anti-juive est évitée.

3. Il faut observer que les hymnes en question n'ont affecté en aucune mesure la mentalité orthodoxe, n'ont pas nourri une attitude ou une mentalité polémique à l'encontre du judaïsme

et n'ont, d'aucune façon, amoindri la conception chrétienne de l'universalité du salut.

4. En tout cas, tout changement liturgique au sein de l'Église orthodoxe relèverait de la décision d'un concile panorthodoxe et, en conséquence, dépasse les objectifs et la compétence du dialogue interreligieux. Voilà ce que nous pouvons déclarer pour l'instant, sans que cela signifie nécessairement que c'est notre dernier mot en la matière. Même si ces textes sont de nature symbolique, la question demeure au premier plan dans notre esprit et elle nous préoccupe parce qu'elle vous préoccupe. Le temps fournira peut-être des perceptions nouvelles¹².

À l'issue de la rencontre, les participants ont souligné que :

Le judaïsme et le christianisme ont chacun des places particulières dans l'histoire des religions qui renforcent les dispositions inhérentes au dialogue constructif, du moment que plusieurs éléments de leur enseignement ont une référence commune à Dieu et sont nourris aux mêmes sources sacrées de la foi. Les éléments particuliers qui, dans le passé, ont alimenté des tendances à l'intolérance religieuse peuvent être canalisés dans une perspective différente par la coopération pacifique des croyants des deux religions, comme on peut le déduire des propositions positives émanant jusqu'à présent de notre dialogue interreligieux.¹³

La dernière consultation de dialogue s'est tenue à Thessalonique en 2003 sur le thème « Fidèles à nos sources, notre engagement commun pour la paix et la justice »¹⁴. Trois sous-thèmes ont été introduits par des communications présentées par des théologiens orthodoxes et des représentants du judaïsme : « Athènes et Jérusalem, la mémoire et le souvenir » ; « L'engagement en faveur de la paix et la justice dans les traditions juive et orthodoxe » et « les religions comme forces éthiques dans un monde en crise ». Cette rencontre était organisée par le métropolite Emmanuel de France, avec la collaboration du ICJIC, siégeant à New York, coprésidée par le rabbin Israël Singer, président du Congrès juif mondial, et par le rabbin Joël Meyers vice-président exécutif du consistoire rabbinique mondial.

La participation du patriarche œcuménique Bartholomée 1^{er} à la séance d'ouverture était un grand moment de la rencontre. Il a souligné que « le judaïsme et le christianisme vivaient dans un état de dialogue depuis deux mille ans ». Il a fait un appel à la poursuite du dialogue et à l'intensification des efforts de coopération. Le patriarche œcuménique et les participants avaient aussi participé à l'inauguration d'un mémorial de l'Holocauste à Thessalonique le 29 mai.

Durant les débats, l'un des participants orthodoxes déclara avec force que faire de l'antisémitisme, c'était aussi faire de l'antichristianisme, affirmation que la consultation adopta comme un engagement de principe. De leur côté, des participants juifs mirent en garde contre les attitudes anti-Israël injustifiées et incendiaires, comme étant une cause de l'antisémitisme, que la consultation accepta.¹⁵

Les participants se sont engagés à : renforcer une coopération dans le domaine d'éducation des fidèles afin de supprimer le fanatisme et le racisme ; développer des programmes pour promouvoir les valeurs communes (la paix, la justice et les droits de l'homme) des croyants dans le monde contemporain et particulièrement quant aux minorités religieuses ; identifier des modèles historiques de coexistence pacifique qui peuvent être appliqué aux minorités juives et orthodoxes dans la diaspora.

Conclusion

En conclusion, j'aimerais dire que les consultations académiques ont permis de souligner la nécessité du dialogue interreligieux et d'identifier les questions théologiques à l'égard de la Tradition juive. La recherche des éléments communs aux deux traditions religieuses et la purification de la mémoire permettront aux croyants des deux religions d'œuvrer pour une compréhension mutuelle plus authentique et une meilleure connaissance de l'autre. Dans ce contexte, je voudrais faire une mention particulière de la position orthodoxe relative aux discriminations raciales : l'Église orthodoxe croit que Dieu, à partir d'un seul homme, a créé tous les peuples pour habiter

toute la surface de la terre, et que, « en Christ, il n'y a plus ni juif ni grec ; il n'y a plus ni esclave ni homme libre, il n'y a plus ni hommes ni femmes, car tous vous ne faites qu'un en Jésus-Christ » (Ga 3,28). Conformément à sa foi, l'Église orthodoxe refuse les discriminations raciales et déclare donc urgente la nécessité d'offrir les possibilités d'un développement intégral à tous les habitants de la terre.

En outre, à l'occasion de son engagement au niveau interreligieux et interchrétien, la théologie orthodoxe aborde la question de l'universalité de la Révélation et du Salut en utilisant comme critère l'affirmation biblique selon laquelle Dieu « veut que tous les hommes soient sauvés et parviennent à la connaissance de la vérité » (1 Tm 2,4) léguée par le Christ à son Église. Cependant, la Révélation du Christ ne limite pas la bonté et la toute-puissance de la volonté divine pour le Salut de l'homme. De ce fait, l'Église orthodoxe n'exclut pas théoriquement la possibilité du Salut même pour les non-chrétiens, puisque la volonté toute-puissante de Dieu peut avoir d'autres moyens pour manifester sa bonté et son amour pour l'homme. Mais seul Dieu connaît ces moyens et l'Église ne peut les exclure puisque le Christ par son incarnation a assumé dans son humanité le genre humain tout entier. ■

Notes

- 1 Voir S. Bowman, *The Jews of Byzantium*, Alabama, 1985.
- 2 Décisions de la III^e Conférence panorthodoxe préconciliaire (Chambésy, 28 octobre – 6 novembre 1986) *Episkepsis* 369, 15/12/1986, p. 25-26.
- 3 Depuis sa maladie subite en 2001, le métropolite Damaskinos a été remplacé par le métropolite de France Mgr Emmanuel.
- 4 « La Loi, dans le Nouveau Testament, du point de vue orthodoxe » : communication du professeur Basile Stoyannos à l'occasion d'une rencontre judéo-chrétienne, dans *Episkepsis* 166, 15/4/1977, p. 13- 15.
- 5 Roumanie : Colloque académique entre théologiens orthodoxes et représentants du judaïsme, dans *Episkepsis* 220, 19/11/1979, p. 5- 6.
- 6 « Continuité et Renouveau » : III^e rencontre académique entre

orthodoxie et judaïsme, (Athènes, 21-24 mars 1993), dans *Episkepsis* 490, 31/3/1993, p. 1.

- ⁷ Ibid. p. 8-9.
- ⁸ Ibid. p. 10.
- ⁹ Ibid. p. 12.
- ¹⁰ Ibid. p. 12.
- ¹¹ « Entre les chrétiens orthodoxes et les Juifs, un langage commun ? », dans *Les Nouveaux Cahiers* 12, 1995, p. 53.
- ¹² « Déclaration de la participation orthodoxe concernant les expressions de la liturgie qui peuvent être lues dans un sens hostile aux Juifs d'aujourd'hui », dans *Istina* XLIV, 1999, p. 247-248.
- ¹³ Consultation académique entre l'orthodoxie et le judaïsme, dans *Episkepsis* 567, 28.2.1999, p. 13.
- ¹⁴ V^e consultation académique entre le judaïsme et la chrétienté orthodoxe à Thessalonique. Communiqué, dans *Episkepsis* 623, 20.06.2003, p. 10-12.
- ¹⁵ Ibid. p. 11.

CONTACTS

REVUE FRANÇAISE DE L'ORTHODOXIE

L'Église orthodoxe face à la Tradition juive

Les sources juives de la liturgie byzantine

Sandrine Caneri

Judaïsme et foi chrétienne

Lev Gillet

Débat sur l'antisémitisme dans l'Église orthodoxe

Stavros Zouboulakis et Thanassis Papathanassiou

**Le sauvetage des Juifs :
le cas de Mère Marie (Skobtsov)**

Grégoire Benevitch

Le dialogue de l'Église orthodoxe avec la Tradition juive

Gary Vachicouras



N° 216

Octobre-Décembre 2006

LVIII^e Année

Prix de ce numéro : France : 10 € – Étranger : 13 €